industries. Il s'agit de savoir comment l'État peut susciter l'établissement de nouvelles industries dans ces régions. Il me semble à moi que c'est une question d'intérêt régional et privé. Je me rappelle une ville de la Colombie-Britannique, Nanaïmo, qui était, il y a 20 ans, une ville minière. On y voyait partout des mineurs circuler avec leurs lampes. Aujourd'hui, les mines sont fermées. Je ne sais pas s'il y a des mines en exploitation dans cette région à l'heure actuelle. Il reste que c'est une des villes qui se développent le plus rapidement en Colombie-Britannique, par suite de l'établissement d'industries ou de services de distribution et, non loin de là, de nouvelles industries reliées à l'exploitation forestière.

Nanaïmo n'est plus une ville minière, mais un centre de distribution. Malheureusement, parmi les villes qui ont vu leurs industries fermer leurs portes, toutes n'ont pas connu un rétablissement aussi remarquable.

Qui se chargera d'établir des industries secondaires? En général, les industries s'établissent à proximité des matières premières qui leur sont nécessaires et là où la main-d'œuvre est suffisante. Je m'étais proposé de parler, cet après-midi, de l'assurance d'effectifs ouvriers assez nombreux et bien formés, plutôt que de l'élément économique, qui est l'établissement même de l'industrie. Cependant, le ministre du Travail (M. Gregg) a si bien exposé cet aspect que je devrai, je le crains, revenir sur ce qu'il a déjà dit.

J'ai déjà eu la direction d'une entreprise dont il a parlé, soit le programme de formation relevant de la loi sur la coordination de la formation professionnelle. Il m'a été agréable de constater que les prévisions budgétaires affectent \$417,000 à la formation des travailleurs sans emploi. L'affectation n'est peut-être pas suffisante, mais elle est plus forte que celle de l'an dernier, qui était de \$360,000. J'ai constaté aussi qu'on avait été loin de dépenser tout le montant voté, ce qu'il faut peut-être attribuer à la prospérité générale du pays.

Quand il s'agit d'une région comme celle dont a parlé le parrain de la proposition de résolution, il me semble que c'est une erreur, de nos jours, de former des gens qui se consacreront à un métier ou à un travail spécial. On est actuellement porté à ne plus spécialiser le travailleur en vue d'un seul emploi, de telle sorte qu'il soit condamné, pour ainsi dire, qu'il soit réduit, du moins, à occuper l'emploi pour lequel il a été formé. Ses connaissances doivent être telles qu'il puisse occuper un emploi dans une industrie connexe où, à cause de sa formation générale,

on lui offre une tâche qui le satisfait et s'apparente à celle qu'il occupait auparavant.

Je veux dire par là qu'il n'est pas nécessaire d'avoir autant d'artisans spécialisés qu'avant l'ère de la machine ou avant que le règne de la machine ait pris l'expansion qu'on observe aujourd'hui. Il faut évidemment un certain nombre de mécaniciens très compétents. La Chambre se rappelle sans doute que j'ai déjà insisté sur l'importance de doter notre pays d'un grand nombre d'artisans convenablement formés qui seraient chargés de la surveillance; mais la masse de nos ouvriers compétents possèdent maintenant des connaissances très diverses.

La principale tâche consiste à faire fonctionner les machines et à veiller à leur entretien. Les ouvriers spécialisés qui construisent les machines et les installent ne sont plus nécessaires en aussi grand nombre. La formation devrait donc porter sur un champ plus étendu de telle sorte qu'une personne qui apprend le métier de machiniste puisse facilement passer au domaine de l'automobile ou du moteur diesel ou à tout autre domaine où on a besoin de compétences analogues. Je pense que telle est la tendance dans les écoles techniques et les autres institutions au Canada.

Je pense qu'un des remèdes aux maux décrits consiste à donner à un plus grand nombre de personnes une formation plus générale que celle qu'on a dispensée dans le passé, afin qu'il soit possible d'utiliser leurs aptitudes et qu'elles ne soient plus obligées de travailler là où elles sont nées et ont été élevées. Je reconnais avec le ministre que dans un pays comme le Canada nous avons besoin de gens énergiques, animés de l'esprit d'aventure, et qui veulent bien se déplacer. Le Canada est toujours un pays de pionniers. C'est un pays jeune, qui ne demande qu'à être mis en valeur et qui a besoin de ces gens qui ne craignent pas d'aller là où on a besoin de leurs compétences et de leurs connaissances et où on peut les utiliser.

Je sais que ces paroles apportent bien peu de réconfort à ceux qui dans les plus vieilles régions du Canada travaillent depuis nombre d'années dans des industries comme celle de l'extraction de la houille. Ils ont placé leurs économies dans leurs maisons, leurs écoles et leurs églises. Il est naturel qu'ils hésitent à les abandonner. Mais s'ils étaient employés dans une industrie périclitante ou complètement disparue, ils devraient être prêts à se rendre ailleurs. Voilà tout. Il me semble ridicule d'essayer de persuader ces gens de vivre où il n'y a pas de travail. Le remède serait donc, comme je l'ai dit, un programme de formation professionnelle très